

Association Foncière de Remembrement de Gennes
Mairie
1 rue du Lavoir
25660 GENNES
03.81.55.75.32.
commune.gennes@orange.fr

CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir noter que le Bureau de l'association foncière se réunira à la salle
du Conseil municipal :

le vendredi 6 mars 2026 à 11h00

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 04/12/2025
- Compte Financier Unique 2025
- Affectation des résultats
- Budget Primitif 2026
- Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à GENNES, le 23/02/2026

Le président,
Jean SIMONDON



PS - : En cas d'absence, merci de nous adresser ou de remettre un pouvoir (modèle joint) à un autre membre du bureau ou le cas échéant votre locataire ou co-indivisaire